



# POISSY

Assemblées

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 7 AVRIL 2015

L'an deux mille quinze, le sept avril à vingt heures trente, le Conseil municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 1<sup>er</sup> avril 2015, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Karl OLIVE, Maire.

**PRESENTS** : M. BERÇOT Mme DOS SANTOS M. MONNIER Mme EL MASAOUDI M. MEUNIER Mme de VAUCOULEURS M. NICOT Mme MESSMER Mme XOLIN M. PROST M. DUPART Mme SMAANI M. DJEYARAMANE M. ROGER M. LETELLIER Mme LEFEBVRE M. MOULINET Mme MAIRET Mme GRAPPE M. DE JESUS PEDRO M. VACQUIER Mme BELVAUDE M. POCHAT Mme DRAY-BAZERQUE M. PRADOUX Mme KOFFI Mme VINAY M. ALLAOUCHICHE Mme LOQUE M. LEGRAND M. HEDRICH.

**POUVOIRS** : Mme EMONET-VILLAIN à M. OLIVE M. BLOCH à M. BERÇOT Mme CONTE à Mme DOS SANTOS Mme HUBERT (à partir de la délibération n°16 jusqu'à la délibération n°27) à M. MONNIER Mme GRIMAUD à M. MEUNIER M. SHEEHAN à Mme VINAY M. FEVRIER à M. HEDRICH.

**SECRETARE** : Mme BELVAUDE.

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de trente neuf.

- :- :- :-

### **1) INSTAURATION D'UNE AMENDE FORFAITAIRE POUR LUTTER CONTRE LES DEJECTIONS CANINES.**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

### **2) CARTE SCOLAIRE.**

Délibération sans vote.

**3) MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

**4) AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT AU TRANSFERT DU CONSERVATOIRE ASSOCIATIF DE POISSY VERS UNE REGIE PERSONNALISEE.**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

**5) GARANTIE D'EMPRUNT DE 4 282 460, 00 €.**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

**6) BUDGET PRINCIPAL 2015 : SUBVENTION A L'ASSOCIATION CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE POISSY – ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 21 DU 9 FEVRIER 2015**

Délibération adoptée à l'unanimité des votants, moins 5 non participations au vote.

**7) SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LE DEPARTEMENT DES YVELINES ET LA COMMUNE DE POISSY RELATIVE AUX MISSIONS DE PROTECTION INFANTILE.**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

**8) SIGNATURE D'UNE PROMESSE DE VENTE AU PROFIT DU GROUPE NEXITY FEREAL CONCERNANT UN PROJET IMMOBILIER SUR UNE SUPERFICIE DE 2 300 M<sup>2</sup> ENVIRON SE SITUANT DERRIERE LA MAIRIE ET DELIMITE PAR LES RUES DU 11 NOVEMBRE 1918, DE LA LIBERATION ET DU 8 MAI 1945.**

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 4 abstentions et 2 voix contre.

**9) DESAFFECTATION PUIS DECLASSEMENT DES PARCELLES AK N°83 PARTIES ET AK N°86, POUR UNE SURFACE D'ENVIRON 770 M<sup>2</sup>, REPRESENTANT PLUSIEURS NOUVELLES PORTIONS DE VOIRIE COMMUNALE FAISANT PARTIE DU DOMAINE PUBLIC, RUE DE MIGNEAUX, COTES SUD ET NORD-EST, DANS LE QUARTIER DE LA COUDRAIE AVANT CESSION A L'AFTRP.**

**ET**

**AUTORISATION DE LA VILLE DE POISSY A NEXITY APOLLONIA, PROMOTEUR IMMOBILIER POUR LE DEPOT DE DEUX DOSSIERS DE PERMIS DE CONSTRUIRE SUR DES PORTIONS DE LA VOIRIE COMMUNALE DESAFFECTEES ET DECLASSEES, RUE DE MIGNEAUX POUR LA REALISATION D'UNE PART DE 121 LOGEMENTS EN ACCESSION LIBRE ET D'AUTRE PART DE 115 LOGEMENTS DONT 32 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX ET DE COMMERCES.**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

**10) MANDATS DE VENTE DE DEUX BIENS BATIS, PROPRIETES DE LA VILLE DE POISSY, CONSTITUES D'UN PREMIER PAVILLON SIS 24, RUE DE LA LIBERATION ET D'UN SECOND SIS 10, AVENUE MEISSONIER, AU PROFIT DE 6 AGENCES IMMOBILIERES.**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

**11) SIGNATURE DE LA CONVENTION DE CO-FINANCEMENT POUR LA MISSION D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ANALYSE A L'ACCESSION SOCIALE POUR LA COUDRAIE.**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

**12) AUTORISATION DE SIGNER UNE CONVENTION AVEC L'EPAMSA POUR LE PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER DE BEAUREGARD.**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

**13) CONCOURS DE MAITRISE D'ŒUVRE SUR ESQUISSE + POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEL EQUIPEMENT PUBLIC (CRECHE ET SALLE POLYVALENTE) EN ENTREE DE QUARTIER LA COUDRAIE – ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE ET AUTORISATION DE LE SIGNER.**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

**14) ENTRETIEN GENERAL DES BATIMENTS COMMUNAUX ET TRAVAUX DIVERS – MARCHÉ A BONS DE COMMANDES – LANCEMENT DE LA PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT – AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHÉ.**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

**15) PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE POISSY ET LA FONDATION DU PATRIMOINE POUR LE LANCEMENT DE LA SOUSCRIPTION PUBLIQUE EN FAVEUR DE LA RESTAURATION DES VESTIGES DU PRIEURE ROYAL SAINT-LOUIS DE POISSY.**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

**16) ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE COORDONNE PAR LE SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELINES (SEY).**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

**17) RELANCE DU PLAN D' ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE « AGENDA 21 ».**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

**18) CONVENTIONS D'INSTALLATION, GESTION, ENTRETIEN ET REMPLACEMENT DE LIGNES DE COMMUNICATION ELECTRONIQUES A TRES HAUT DEBIT EN FIBRE OPTIQUE AVEC ORANGE POUR LES IMMEUBLES COLLECTIFS DU PARC PRIVE COMMUNAL.**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

**19) CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS CENTRE SOCIAL DU CLUB SAINT-EXUPERY.**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

**20) CONTRAT VILLE.**

Délibération sans vote.

**21) SIGNATURE D'UNE CONVENTION RELATIVE A LA GESTION DES ARCHIVES ENTRE LA VILLE DE POISSY ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION POISSY, ACHERES, CONFLANS-SAINTE-HONORINE.**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

**22) MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL DES SAGES.**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

**23) AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION « PROGRAMME SENIORS EN VACANCES 2015/2016 » AVEC L'AGENCE NATIONALE DES CHEQUES VACANCES.**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

**24) TRANSFERT DU PLAN LOCAL D'URBANISME AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE : OPPOSITION DES COMMUNES MEMBRES STATUTS : APPROBATION DE LA NOUVELLE REDACTION DE COMPETENCE.**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

**25) MODIFICATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LA COMMISSION PERMANENTE JEUNESSE, SPORTS ET ASSOCIATIONS.**

Délibération adoptée à la majorité des votants, six suffrages non-exprimés.

**26) MODIFICATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LA COMMISSION PERMANENTE JEUNESSE, SPORTS ET ASSOCIATIONS.**

Délibération adoptée à la majorité des votants, dix suffrages non-exprimés.

**27) MODIFICATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES ET DANS LES CONSEILS DES ECOLES ELEMENTAIRES DE POISSY.**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

- :- :- :-

Le présent compte rendu est affiché le 14 avril 2015.

**Le Maire,  
Vice-président du Conseil départemental des Yvelines,  
Président de la Communauté d'agglomération P.A.C.  
Karl OLIVE**